

Prochain Conseil

Le soleil de mars donne des rhumes tenaces.

le 19 mars à 18h30

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL N° 23 février 2010

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Jean-Louis VIGNON, maire, pour le vote du compte de gestion et des comptes administratifs en présence de Thierry ROCH, Trésorier.

Adeline POULMARCH, Jacques BEAUCHAMP, Sébastien GALLET et Yvan BRISHOUAL, excusés ont donné respectivement pouvoir à Julien POUPON, Pascale CORRE, Jean-Louis VIGNON et Fanch DANTEC.

I COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNAL

Julien POUPON présente au conseil le compte administratif communal après un rappel de l'évolution de certains critères budgétaires ces dix dernières années.

Section Fonctionnement

Dépenses réelles de 676 067,78 €

Comprenant les dépenses suivantes		(en % du total)	
011 Charges Générales	177 050,17 €	soit	26,2 %
012 Personnel	286 754,73 €	soit	42,4 %
014 Compensation TPU	10 207,00 €	soit	1,5 %
065 Gestion courante	128 337,80 €	soit	19,0 %
066 Intérêt de la dette	60 166,82 €	soit	8,9 %
Autres dépenses	13 551,26 €	soit	2,0 %

Recettes réelles de 844 297,83 €

Comprenant les recettes suivantes	
70 Produits de services	66 644,53 € soit 7,9 %
73 Impôts et taxes	444 227,83 € soit 52,6 %
74 Dotations de l'Etat	309 726,63 € soit 36,7 %
Autre Fiscalité	9 405,25 € soit 1,1 %
Autres recettes	14 292,76 € soit 1,7 %

La section Fonctionnement dégage 167 772,91 € qui est nécessaire au remboursement de la dette de 157 187,79 €, donnant ainsi un autofinancement de **10 585,12 €**. Les dépenses de fonctionnement ont été contenues malgré des dépenses nouvelles (contrat pérennisé de Maïté CHAILLEU, convention avec la MPT pour les jeunes, minicrèche de Daoulas...) grâce à une diminution des charges à caractère général (énergie, assurances, affranchissement). Les recettes progressent uniquement par la hausse de la fiscalisation votée en 2009, la dotation de l'Etat étant en baisse.

Section Investissement

Programme Bâtiments et Terrains : Le poste est déficitaire de 54 744,48 €. La principale dépense (45 854,64 €) est la création d'une aire de sport stabilisée et éclairée. Les subventions s'élèvent à 24 386,50 €.

Programme Ecole : Les dépenses s'élèvent à 14 459,77 €, notamment pour la rénovation des sols (5 649,74 €) et du mobilier (environ 4 000 €).

Programme Voirie : Le poste après recettes de subvention est déficitaire de 23 531,51 €. La voirie à la résidence rurale et route de Penbran réalisées en partie en 2009 ne seront payées que sur l'exercice 2010.

Une fois les recettes affectées à hauteur de 380 269 € aux 600 730,71 € de dépenses 2009 et de déficit d'investissement 2008, **la section investissement est déficitaire de 220 460,93 €** qui devront être comblés par un emprunt auprès du Crédit Agricole de 250 000 € sur 15 ans au taux fixe de 3,74% (voté par 14 pour et 1 contre).

II C.A. des BUDGETS ANNEXES 2009

Budget Eau : *en fonctionnement* : Les dépenses (personnel, entretien) sont de 110 457,75 € pour 107 527,60 € de recettes (vente d'eau). La section est déficitaire de 2 930,15 €.

En investissement : un besoin de financement de 18 731 € (travaux divers, matériel de protection du captage).

Le résultat sur l'exercice 2009 est excédentaire de 88 437,47 € par des recettes et excédents antérieurs

Budget Assainissement : *en fonctionnement* : la section dégage un excédent de 8 424 €.

En investissement : la section est déficitaire de 18 682,81 € (contre 58 146,84 l'an dernier).

Le résultat sur l'exercice 2009 est déficitaire de 10 258,81 €.

Le conseil approuve à l'unanimité des votants le compte de gestion du Trésorier Général et les différents Comptes Administratifs présentés. Il affecte aussi chaque résultat d'exercice 2009 aux budgets primitifs 2010.

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL - suite -

III En Bref

Trévarn : le conseil vote favorablement au projet d'électrification de la chapelle (environ 6 000 €) à la charge de la commune, mais décide de ne pas entreprendre pour le moment l'étude de la polychromie des retables.

- 2ème Station d'épuration : Le maire informe le conseil de son entrevue avec le propriétaire du terrain d'implantation de l'éventuelle station future. Une estimation des domaines sera faite pour l'achat des 2 hectares.

- Carnaval : le conseil vote une subvention de 1 000 € pour aider à la confection du char et des costumes.

- CMJ : Les jeunes du CMJ proposent une journée citoyenne de nettoyage des tribunes de foot et le bouchage des contre marches, le 6 mars.

- Voirie : le maire rappelle que des habitants se plaignent parfois de l'état des routes, souillées par des boues agricoles et rappelle que la municipalité veillera au respect de la propreté des voies.

Tous les comptes rendus de conseil municipal ainsi que les documents relatifs aux comptes administratifs sont consultables en mairie.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Extrait du CMJ n°4 :

Le conseil municipal des jeunes s'est réuni le 29 janvier sous la présidence du maire Jean-Louis Vignon, entouré de trois élus : Pascale Corre, Jacques Beauchamp et René Raud.

Chaque commission a présenté ses travaux et réflexions :

- Le groupe « Info » s'est déjà réuni trois fois pour rédiger des articles pour le bulletin municipal.

- Après le concours de dessins en décembre, la commission « Animation » dresse le bilan en cherchant à motiver plus de monde en 2010 : un projet de cinéma en plein air est évoqué pour la fin du printemps.

- La commission « Environnement » avance sur son projet de nettoyer les tribunes du terrain de foot, de les réaménager et de les embellir par des graffs par exemple. L'opération nettoyage aura lieu le 6 mars à partir de 10h (voir ci-contre). Ce sera l'occasion de sensibiliser les habitants à l'environnement et à l'intérêt de le préserver pour le plaisir de tous.

Le conseil s'est achevé par l'élection des deux nouveaux adjoints au maire, Damien et Lucille qui prennent la relève de Kévin et Baptiste.

Prochain conseil le 5 mars à 18h30.

Chandeleur

Comme tous les ans, le 2 février, c'est la chandeleur. C'est le moment où nous pouvons nous retrouver en famille pour manger de succulentes crêpes faites par maman, papa, ou par les grands-parents.

Cette année, nous avons même eu des crêpes au sucre, en dessert, à la cantine de l'école. Mais les crêpes à la maison sont les meilleures !



Vous trouvez ça joli ?

Vous voulez nous aider à changer ça ?



**Le CMJ vous invite au
nettoyage des tribunes de foot
le samedi 6 mars 2010 dès 10h.**

Pour plus de renseignements,

contactez la mairie

au 02 98 25 03 04



**TOUS ENSEMBLE MOBILISONS NOUS POUR RENDRE
PLUS AGREABLE NOTRE PETIT VILLAGE**

*Le prochain bulletin paraîtra en avril, veuillez déposer vos annonces en mairie
(possibilité de déposer dans la boîte aux lettres ou de transmettre par mail) pour le 26 mars dernier délai.
Merci.*

ÉTAT CIVIL

Naissances

Le 11 février est né à Landerneau, **Vadim LE GUEN**, domicilié 35 bis route de Kerdostin.

Le 19 février est né à Brest, **Matilin LAMEZEC**, domicilié à Guern ar Hoadic.

SSIAD

En ce milieu d'année, 2 amis se rencontrent dans le canton de Daoulas. L'un d'eux en profite pour questionner l'autre sur ces petites voitures blanches qui circulent sur le canton.

Bonjour sais-tu à qui appartiennent ces petites voitures blanches ?

Ce sont les voitures de l'équipe du SSIAD.

Du SSIAD ?

Oui le Service de Soins Infirmiers à Domicile.

Le service de soins infirmiers à domicile ?

C'est un service d'aide à la personne qui a ouvert ses portes en novembre 2007. L'objectif du SSIAD est de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées de plus de 60 ans. Il permet aussi d'éviter ou de diminuer la durée d'une hospitalisation.

Qui travaille dans ce service ?

Il y a l'infirmière coordinatrice, les aides soignantes qui effectuent les soins d'hygiène, et le SSIAD travaille en partenariat avec les infirmiers libéraux pour les soins techniques. **C'est différent de l'aide à domicile ?**

Oui l'équipe du SSIAD effectue les soins pour le maintien à domicile

des personnes âgées, tandis que l'aide à domicile accompagne les personnes âgées dans les activités de la vie courante. En fait, elle se complètent.

Comment pouvons-nous bénéficier de ce service ?

L'admission se fait sur prescription médicale.

Combien coûte l'intervention de ce service ?

Le forfait journalier est pris en charge à 100 % par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

Sur quelle commune le SSIAD intervient-il ?

Le Service de Soins Infirmiers à Domicile intervient sur les communes de Daoulas, Logonna-Daoulas, l'Hôpital-Camfrout, Hanvec, St Eloy, Irvillac, Saint-Urbain et Loperhet.

Et peut-il intervenir tous les jours ?

Oui l'équipe assure les soins tous les jours du lundi au dimanche et même les jours fériés.

Comment je peux obtenir des informations ?

Tu peux contacter l'infirmière coordinatrice au 02 98 25 98 78, le CCAS de Daoulas au 02 98 25 84 23 ou en parler à ton médecin traitant.

PETITES ANNONCES

Cherche personne pour **garder un garçon** autiste pendant les vacances scolaires à la journée de 7h30 à 17h. A notre domicile ou chez vous.

Tél le soir : 02 98 25 00 41.

Cherche **heures de ménage ou de repassage**. Paiement en CESU. Tél : 02 98 25 85 91.

Donne 15 m² de **pavés auto-bloquants et un panneau de basket-ball** et son poteau. A prendre sur place au 19 allée de Balanec. Tél : 02 98 25 04 03.

Communiqués de la Mairie

RECRUTEMENT



Mme Eminé AYDOGAN a été recrutée en Contrat Emploi Aidé depuis le 1er mars 2010.

Elle aura en charge l'entretien des espaces verts et la surveillance de la garderie et de la cantine.

ELECTIONS REGIONALES

14 et 21 mars 2010

Vote par procuration : Si vous êtes absent ce dimanche pour diverses raisons comme travail, vacances, état de santé... il est possible de voter par procuration.

Vous devez vous présenter à la Gendarmerie de votre choix ou au tribunal d'instance de Brest muni d'une pièce d'identité et établir une procuration à un électeur de la commune. En cas d'infirmité sérieuse ou d'état de santé empêchant le déplacement et sur demande (écrite), un officier de police judiciaire ou son délégué se déplace à domicile pour établir la procuration

*Voter est un droit.
C'est aussi un devoir civique.*

ACQUISITION



La commune a fait l'acquisition d'un nouveau tracto pelle en janvier 2010, en remplacement de l'ancien arrivé en fin de vie.



BIBLIOTHEQUE (à l'arrière de la mairie)

Heures de permanence :

Mardi de 16h30 à 18h

Mercredi de 11h30 à 12h30

Jeudi de 20h à 21h

Samedi de 10h30 à 12h

Heure du conte (pour les 4-8 ans) les mercredis 10, 17, 24 et 31 mars et le 7 avril de 10h30 à 11h30.

L'abonnement annuel est de 16 € par famille.

RANDONNEE DES AMIS DE TREVERN

La randonnée des Amis de Trévern aura lieu cette année le dimanche 18 avril, huit jours après le carnaval de Landerneau.

Nous proposons toujours un départ le matin avec le pique-nique tiré du sac et un départ l'après-midi pour un circuit plus court (environ 8 km). Cette année nous découvrirons les croix et calvaires de notre commune.



ANIMATION ECOLE

C'est l'association des parents d'élèves de Saint Urbain.

Notre bureau est renouvelé chaque année lors de notre assemblée générale. Notre but : aider à faire de l'école un lieu vivant, animé.

Comment ? En récoltant des fonds qui servent à financer les différents projets de l'école : sorties au théâtre, cinéma, expositions, spectacles de marionnettes, voyage de fin d'année, etc...

Voici le calendrier de nos manifestations :

- à la mi-octobre : les élèves de CM1 et CM2 livrent les viennoiseries commandées auprès des habitants de leur quartier.

- dès la fin octobre : mise à disposition d'un catalogue de chocolats de Noël.

- dernier samedi de novembre : repas annuel de l'association.

- dernier vendredi avant les vacances de Noël : venue du Père Noël à l'école. Il distribue des cadeaux pour les classes autour d'une collation. Puis les enfants l'invitent à écouter les chansons dans la salle de sport.

- dernier vendredi avant les vacances d'hiver : Carnaval de l'école. Tout le monde se déguise et défile dans le village avant la fête à Ty Kreis-Ker. Au retour à l'école, un goûter festif est servi à nos costumés.

- fête des mères : vente de gâteaux et de fleurs

- kermesse une année sur deux. Cette année, le 6 juin 2010

Si vous voulez nous rejoindre, contactez-nous !

Marie Lalouette, présidente : 02.98.25.06.99

animation.ecole@gmail.com

RECTIFICATIONS

Une erreur s'est glissée sur le précédent numéro du Lann Urvan. Dans la liste des associations, la présidente de Solidarité enfants du monde est Virginie PORHIEL et son numéro de téléphone est le 02 98 68 17 14.

Divers

CLUB DES ANCIENS

Le bureau de l'amicale des anciens s'est réuni à la suite de l'assemblée générale du 17 décembre 2009.

Il est prévu, en plus des jeux de dominos et de pétanque, que de nouveaux projets devraient voir le jour : marche, jeux de société,...

N'hésitez pas à faire connaître vos suggestions !

Les rencontres se tiennent à la salle Ty an Holl le jeudi de 13h30 à 18h.

Pour les adhérents du club, un concours de dominos cantonal aura lieu le 17 mars 2010 à la salle Ty Kreis-Ker à Saint-Urbain de 13h30 à 18h.

Pour tous renseignements sur ces différents projets, s'adresser le jeudi

à la salle Ty an Holl. Tél : 02 98 25 03 07

SOLIDARITÉ ENFANTS DU MONDE

L'association organise le samedi 6 mars 2010 son traditionnel "après-midi et soirée crêpes".

dès 14h, à la salle Ty Kreis-Ker

vente de crêpes à emporter

à partir de 15h

possibilité de prendre le goûter

à partir de 19h, repas crêpes.

Exceptionnellement, cette année, la totalité des sommes récoltées sera reversée pour Haïti via le centre missionnaire Saint-Jacques à Guiclan.

En juillet 1998, trois jeunes filles de Saint-Urbain effectuaient leur premier voyage humanitaire en Haïti accompagnées dans cette aventure par les Pères de Saint-Jacques. Depuis elles sont toutes membres de Solidarité Enfants du Monde.

L'aide qui pourra ainsi être apportée servira certainement pour permettre aux enfants haïtiens de retrouver au plus vite un semblant de vie "normale" : un toit pour dormir, une école,... Aujourd'hui, les projets ne sont pas encore bien définis ; les besoins sont en train d'être évalués."

VIE ASSOCIATIVE - CHEZ NOS VOISINS



CULTURE

COLLECTIF CINE à Landerneau

Projections associatives du pays de Landerneau
« Une fois par mois, un film qui dérange... ou pas »
cocila@listes.infini.fr

- "Balzac et la petite tailleuse chinoise" (en VOST lundi 15 mars 20 h 45 Cinéma Le Rohan entrée: 4,50 € (présenté par "Les arts en herbe")) :

Synopsis : Dans la Chine maoïste des années soixante-dix, en pleine révolution culturelle, Dai et Luo, deux lycéens, amis d'enfance et fils de médecins, sont arrachés à leurs familles respectives et envoyés dans un camp de rééducation dans les montagnes de la province du Sichuan...

- "Les citronniers" (en VOST) lundi 26 avril 20 h 45 Cinéma Le Rohan entrée: 4,50 € (présenté par "Peuples solidaires") :

Synopsis : Salma vit dans un petit village palestinien de Cisjordanie situé sur la Ligne verte qui sépare Israël des territoires occupés. Sa plantation de citronniers est considérée comme une menace pour la sécurité de son nouveau voisin, le ministre israélien de la Défense. Il ordonne à Salma de raser les arbres sous prétexte que des terroristes pourraient s'y cacher. Salma est bien décidée à sauver coûte que coûte ses magnifiques citronniers.



SPECTACLE

CONCERT KAN AR VAG

La chorale Kan ar Vag organise un concert à l'église abbatiale de Daoulas le dimanche 14 mars à 16 h sous la direction de Gérard BASLE et Claire RIVIERE-CAYMARIS.

A cette occasion nous avons invité un groupe de qualité, l'ensemble vocal « OCEANO VOX » à se joindre à nous.

Le répertoire se présentera sous le signe de la diversité : variété, pièces classiques, chants traditionnels.

Entrée : 6€

CIRQUE à LANDERNEAU

Du lundi 19 au 23 avril 2010

L'Atelier Culturel, la Maison Pour Tous/Centre Social de Landerneau et l'association Dédale de Clown de Brest donnent rendez-vous aux amoureux du cirque du 19 au 23 avril 2010.

Durant cette période, se côtoieront des stages et des spectacles alliant burlesque, poésie et des confrontations d'expressions artistiques...

Mardi 20 avril / Sous chapiteau - Esplanade du Family

Mercredi 21 avril / Sous chapiteau - Esplanade du Family

>> Tarifs : 7€ tarif unique/ 5€ moins de 18 ans.

>> Durée : 30 min /Jauge : 70 personnes/ A partir de 5 ans en famille

>> Org, Rens : l'Atelier Culturel – Place F. Mitterrand

29800 Landerneau – 02 98 21 61 50

Divers

SECOURS POPULAIRE

Comme tous les ans, le secours populaire prépare le séjour d'enfants en famille de Vacances.

Si vous êtes prêts à partager votre maison ou votre lieu de vacances avec un enfant de 6 à 10 ans pendant 15 à 18 jours, le secours populaire est là pour organiser cet accueil bénévole.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Andrée au 02 98 44 48 90 (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h).

Le comité de Daoulas du Secours Populaire Français organise une Chasse aux Œufs le lundi 5 avril 2010 à partir de 14 h (lundi de Pâques) sur le site du Parc du Fogot à Loperhet.

LES LUNDIS DE LA SANTE

Conférence de 18h30 à 20h

Amphi 500 et 600

Fac de droit d'économie et de gestion

Lundi 29 mars

Gastro-entérite du nourrisson et de l'enfant

Renseignements : 02 98 00 84 80

Site web : <http://www.club-brest.fr/medecine>

www.forumsantebrest.net

EMPLOI

L'association EPAL, basée à Brest, recrute, pour son secteur Vacances et Tourisme Adaptés, des animateurs et responsables pour encadrer des séjours proposés à des mineurs et des adultes déficients intellectuels.

130 destinations variées, 300 postes à pourvoir.

Séjours se déroulant essentiellement du 24/07 au 21/08 sur 2, 3 ou 4 semaines.

Conditions : Motivation pour s'investir sur ce type de projet, + de 21 ans, permis B + de 1 an, expérience dans l'animation adaptée ou le médico-social (pour les responsables). Obligation de pouvoir suivre une formation (gratuite) dispensée sur Brest ou Rennes.

Pour renseignements et postuler en ligne www.epal.asso.fr Ou

Envoyer lettre et CV :à Laurent CANNIC

11 rue d'Ouessant BP2

29801 Brest Cedex 09

LES MENUS À L'ÉCOLE

MENUS	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Du 8 au 12 mars	Potage maison bio Omelette à l'emmental Purée Compote-biscuit	Râpés radis noirs et carottes Veau au four Lentilles et légumes au curry Fromage	Crème de poireaux vache qui rit Jambon braisé Pâtes et carottes bio Carapaccio d'ananas	Salade du Léon Joue de lotte à l'américaine Pommes de terre vapeur Fromage Fruit
Du 15 au 19 mars	Salade de crudités Rougail saucisses Riz blanc Fromage Fruit	Crème de carottes Rôti de dindonneau Sarazin légumes verts bio Petit nova Pruneaux au sirop	Maïscédoine au thon Hachis parmentier Salade d'endives Fromage blanc sucré	Potage maison Poisson au cantadou aux herbes Légumes à la provençale Fruit bio
Du 22 au 26 mars	Soupe de lentilles corail Pâtes à la carbonara Crème dessert caramel Fruit	Feuilleté au fromage Emincé de bœuf aux olives Salsifis pommes de terre Salade Fromage	Crème de potiron Tajine d'agneau aux pruneaux Polenta au beurre Salade de fruits Biscuit	Saucisson à l'ail Gratin de poisson Julienne de légumes Fromage Fruit

INFOS DIVERSES

Soirée cabaret

AU PROFIT DU VOYAGE A PARIS

Les CM2 de l'école de Saint-Urbain vous propose la soirée cabaret

**VENDREDI 26 MARS 2010
À 20h30 à Ty Kreis-Ker**

Entrée 3€.

Gratuit pour les moins de 12 ans.



Portes ouvertes

LYCEE DE L'ELORN DE LANDERNEAU

Samedi 20 mars 2010 de 9h à 16h30

Enseignement général, technologique et professionnel.

Lycée des Métiers du bois :

Lycée de l'Elorn - BP 759 - 29207 LANDERNEAU Cedex

Tél : 02 98 85 12 71 - Mail : Ce.0290044r@ac-rennes.fr

COLLEGE DE COAT MEZ

Le collège de Coat Mez organise une journée portes ouvertes le samedi 6 mars à l'intention des élèves de CM2 et leurs parents. Les familles de la commune de Saint-Urbain seront accueillies à 10h30 au réfectoire par le chef d'établissement et ses collaborateurs.

U.B.O.(Université de Bretagne Occidentale)

Les portes ouvertes 2010 de l'UBO auront lieu le 13 mars à Brest et le 6 mars à Quimper et Morlaix.

Ce sera l'occasion pour les finistériens et futurs étudiants de découvrir les facettes de l'UBO.

Soutien scolaire au collège

Depuis maintenant cinq ans la Section d'Accompagnement à la Scolarité de Log'Ado propose une aide aux devoirs aux collégiens de Coat-Mez. **Cet accompagnement se déroule les lundis, mardis et vendredis, de 17h30 à 18h30** au collège.

Afin d'étoffer son équipe la section est à la recherche d'accompagnateurs bénévoles, vous avez des compétences en mathématiques, français, anglais, espagnol... et vous êtes prêts à consacrer du temps aux élèves du collège de Coat-Mez alors, n'hésitez pas à contacter la coordinatrice Christine Nicolas au 02 98 25 91 88 ou au 06 82 72 10 29.

Mardi gras

C'était encore un carnaval haut en couleurs cette année, même si le ciel a empêché les enfants de défiler dans les rues de St Urbain. A côté des costumes classiques toujours très prisés par les petits tels que les princesses et les supers héros, on pouvait voir des déguisements folkloriques, des animaux, des personnages de dessin animés ou de film, et bien d'autres la liste est très longue. Les parents ont aussi fait preuve de créativité pour les papilles, les enfants ont pu déguster de délicieux gâteaux à la cantine de l'école.

La fête à l'école, avec les copains, les enfants adorent, pour un peu, ils n'auraient même pas envie de partir en vacances.....



L'EAU À SAINT-URBAIN

Provenance de l'eau

L'eau distribuée à Saint-Urbain est pompée au lieu dit « la source », derrière la résidence rurale. Elle est puisée dans une nappe souterraine à quelques mètres de profondeur d'où surgissait une source déjà exploitée depuis les années 1930. Toute la zone dite « de captage » est protégée par des plantations, l'interdiction d'utilisation de pesticides et une inscription particulière au PLU.



Station de pompage

L'eau est gérée par la commune, en régie municipale.

Cette eau est relevée par deux grosses pompes dans le puits creusé au droit de la source. Elle passe dans un aérateur puis est filtrée dans deux grosses cuves remplies de maërl*. Elle est ensuite désinfectée par du chlore et analysée en permanence (PH, température, chlore, ...) avant d'être remontée jusqu'au château d'eau (situé en bordure de la voie romaine à Balanec) à l'aide de pompes électriques. C'est en sortie de la station de pompage que le volume d'eau puisée est mesuré par un compteur.



Château d'eau

Du château d'eau, elle descend jusqu'aux abonnés par gravité. Pour les abonnés situés plus haut que le château d'eau (Kerdostin, Bodan, Penhep, ...), des pompes dites de

« surpression » refoulent cette eau jusqu'à leur habitation.

Dans le cas où le débit de la source devient insuffisant, un complément est fourni par « le syndicat de l'eau » provenant de la station de Pont ar Bled sur la commune de Plouédern qui pompe l'eau de l'Elorn. Cette eau, mesurée par un second compteur, se déverse directement dans le château d'eau par l'ouverture automatique d'une vanne lorsque le niveau dans la cuve est trop bas. Pour éviter que l'eau ne stagne dans ces tuyaux, une purge manuelle est effectuée chaque jour.

Après utilisation, les eaux sales sont collectées par le réseau d'assainissement et traitées à la station d'épuration située au bout de la rue de la Fontaine, un peu plus bas que le captage. Elle est traitée par un procédé de « boues activées » avant d'être rejetée dans le ruisseau Ster Vian qui est un affluent de la rivière de Daoulas. Ceci ne concerne bien sûr que les habitations qui sont reliées au réseau d'assainissement collectif.

* Le maërl est constitué de débris d'algues marines riches en calcaire. Il permet la reminéralisation, la correction du pH et de l'agressivité de l'eau. Son exploitation sera totalement interdite en 2011 car l'espèce est fortement menacée de disparition. Ce maërl est nettoyé tous les 2 mois et changé tous les 6 mois.

Consommations et coûts

En 2007 les 410 abonnés de Saint-Urbain ont consommé 85079 m³ d'eau dont 83950 m³ « produites » à la source et 1129 m³ achetées à Pont ar Bled, ce qui représente environ 1,3% du total. En moyenne chaque abonné a donc consommé 207 m³ d'eau et chacun des 1470 habitants a utilisé - en moyenne - environ 58 m³ pour l'année. Le château d'eau, d'une capacité de cuve de 150 m³, a débité en moyenne 230 m³ d'eau par jour (275 m³ en pointe).

D'après l'IFEN (Institut français de

l'environnement – enquête eau 2004), la consommation d'eau domestique en France est de 165 litres en moyenne par habitant et par jour, ce qui fait environ 60 m³ annuel par habitant, avec des écarts suivant les régions (62 m³ en moyenne en Bretagne, 99 m³ en PACA et 52 m³ en Franche-comté).

De même, toujours d'après cette étude, le coût moyen du m³ d'eau en France (en 2004) est de 3,01 € pour les communes dotées d'un assainissement collectif. Ce coût comprend une partie relative à l'eau potable – consommation, abonnement, taxes et redevances - pour 1,46 € et une partie assainissement pour 1,55 €. Ces calculs sont établis pour une consommation moyenne de 120 m³ par an correspondant à 2 habitants par foyer.

On observe aussi une grande disparité des coûts en fonction des régions, de la pureté de l'eau imposant des traitements plus ou moins complexes, de son accessibilité (eaux souterraines ou de surface) et du régime d'exploitation (régie, délégation, etc.). Les tarifs extrêmes sont de 4,10 € dans le Morbihan et de 1,90 € dans les Hautes-Alpes. Il est de 3,30 € en moyenne dans le Finistère.

A Saint-Urbain le coût du m³ est de 2,36 € dont 1,17 € pour la partie eau et 1,19 € pour la partie assainissement. Ce sont les prix de 2004, à comparer avec ceux de l'étude de l'IFEN.

Notre eau est d'environ 21% moins chère que le prix moyen en France et 28% en dessous du prix moyen du Finistère. Les choix faits par les élus précédents de distribuer l'eau de la source et de la gérer en régie municipale expliquent en partie ce coût modéré malgré l'investissement lourd réalisé dans les années 1990 pour la protection du captage.

A paraître dans le prochain bulletin :

- ♦ l'analyse de l'eau ;
- ♦ Le traitement des eaux usées.

René RAUD



Les Cafés-Jardins : un vrai succès

Voilà un an que l'idée de faire un café-jardin a été lancée lors de la réunion publique sur le développement durable. Au début on ne savait pas trop dans quelle direction aller : jardins partagés ? jardin communal ? rencontres d'échanges d'expériences ?

Finalement c'est la 3^{ème} piste qui a été retenue.

A travers les « Cafés-Jardins », nous voulons **agir contre l'isolement** et créer des liens inter-générationnels tout en échangeant sur des méthodes de jardinage. Nous voulons donner la préférence aux **méthodes qui respectent l'environnement** en évitant d'employer des pesticides.

L'idée a fait son chemin puisque samedi 27 février a eu lieu la 6^{ème} rencontre qui pour la troisième fois a réuni une trentaine de personnes. Un sondage auprès des participants a permis d'établir un programme des rencontres avec à chaque fois un thème particulier. En octobre nous nous sommes retrouvés dans le jardin et la serre de Maurice GUELLEC et nous avons discuté des travaux à faire en cette saison. En novembre, c'était à la mairie, nous avons parlé des semences et de leur conservation, Daniel ELLISECHE avait préparé un montage sur le processus de création des variétés de pommes de terre et nous avons échangé des plants et des graines que les uns et les autres avaient apporté. En janvier, c'était chez Fanch DANTEC sur le compostage avec l'aide de Charly RIO de la Maison BIO de Daoulas et la dernière en février, c'était sur les greffes et la taille des pommiers avec démonstration dans le verger de Jean-Luc GUENA à Dirinon. Jacques CORRE de Landerneau nous a partagé ses connaissances et sa grande expérience.

On voit que l'intérêt suscité par ces rencontres dépasse le cadre de la commune et que des compétences se découvrent au fur et à mesure que nous avançons. L'association des jardins familiaux de Landerneau est très intéressée par notre démarche et souhaite que l'on puisse partager nos expériences. La presse est présente à chaque café-jardin et en fait écho. Nous avons même eu les honneurs d'une émission le 10 novembre sur la radio bretonne « Arvorig FM » grâce au concours de Marie ROLLAND et de Jean-Yves SALAUN, bretonnants

tous les deux.

Le succès rencontré nous encourage bien sûr à continuer soit sous sa forme actuelle, portée par la municipalité, soit en constituant une association : le débat est ouvert.

Le thème du prochain café-jardin sera : **comment commencer un jardin ?**

Il aura lieu **le samedi 27 mars à 15h**. Le lieu n'est pas encore fixé. Il sera communiqué par courrier pour les participants connus et par la presse pour tout le monde. Un planning a été fait jusqu'en juin :

Samedi 24 avril : fabrication et utilisation des purins ;

Samedi 29 mai : rotation et association des plants ;

Samedi 26 juin : tunnels et serres, identification des maladies, moyens de lutte

Nous attendons vos idées, vos suggestions, vos critiques pour améliorer notre manière de fonctionner et nous sommes aussi à la recherche à chaque fois de sites pour des démonstrations pratiques. Donc si vous êtes d'accord pour accueillir une fois ou l'autre un café-jardin, faites le savoir à la mairie.

Événement en lien avec notre café-jardin : **la foire BIO** à Landerneau les 13 et 14 mars prochains. Un **covoiturage** peut être organisé pour y aller en groupe. C'est une occasion d'utiliser le service mis en place à Saint-Urbain en vous inscrivant directement sur le site Internet de la mairie (petite voiture bleue) ou en téléphonant à l'accueil.

Fanch DANTEC

